

## IMPOTS COLETTE GROS

Corinne ROBERT-BETHUNE <crobertbethune@yahoo.fr>

mar. 17/01/2023 15:05

À : Sylvianne Marroffino <sylvianne.marroffino@exco.fr>;

Cc : afgros <afgros@me.com>;

Sylvianne,

Je fais suite à notre entretien téléphonique de ce jour.

Pourriez vous nous dire sur chacune des 6 dernières années celles pour lesquelles (ou laquelle) Colette a bénéficié du bouclier.

Si elle n'a pas bénéficié de ce bouclier avez vous le moyen informatique rapide de nous donner la différence entre sa taxation totale et le bouclier.

Son Notaire demande ces éléments afin de mieux appréhender les risques éventuels liés aux valeurs retenues par Maître Royer.

Je vous remercie d'avance de me transmettre ces éléments demain matin ( j'ai moi même été informée tardivement).

Bien cordialement.

Corinne